



Point 14

Groupe d'entraide bernois dirigé «Nebelmeer»: prolongement et augmentation du crédit récurrent; décision

Propositions:

- 1. Le groupe bernois «Nebelmeer», sous la conduite d'un professionnel, sera soutenu durant les trois années à venir (2016-2018) par un montant de CHF 10'000 par an (numéro de compte 299.331.06).**
- 2. Par ailleurs, le nouveau groupe «Nebelmeer» de Bienne sera soutenu à raison de CHF 2'500 par an (numéro de compte identique).**

Explication

Le suicide est une des causes de mortalité parmi les plus fréquentes chez les jeunes. Le risque encouru par des jeunes ayant perdu l'un des parents par suicide est sensiblement plus élevé que dans la moyenne de la population. Les proches adolescents ont besoin d'un lieu protégé particulier, empreint d'empathie, pour pouvoir y déposer les grandes questions, les peurs et les émotions troublantes qu'ils endurent. Cela est plus facile avec d'autres jeunes qui passent par des expériences similaires. C'est dans cette optique qu'avait été créé en 1987 le groupe «Nebelmeer» à Zurich. Dès le début il est apparu qu'un groupe d'entraide autogéré représentait une expérience bien trop exigeante pour les jeunes. Cela a conduit au modèle d'un groupe conduit par un professionnel.

La participation de jeunes de notre territoire ecclésiastique au groupe «Nebelmeer» de Zurich a fait apparaître le besoin d'un tel groupe à Berne. Le Synode d'hiver 2009 décida de la création d'un groupe «Nebelmeer» bernois. C'est la pasteure Silvia Liniger qui prit la direction de ce groupe, assistée par un étudiant en théologie concerné par cette problématique. Le groupe a trouvé un local avantageux auprès du Service de consultation Mariage, Partenariat, Famille. Pour les questions spécifiques d'organisation et de supervision, le Centre d'entraide Berne et le service «Nebelmeer» de Zurich ont offert leur collaboration. C'est ce dernier qui a également créé et qui gère le site internet www.nebelmeer.net.

Le Synode d'hiver 2012 avait pris connaissance de la réussite de la mise sur pied de «Nebelmeer» Berne, des rencontres de groupe régulières ainsi que de la collaboration du groupe à des manifestations publiques. Il avait donc accordé un nouveau crédit pour 3

ans. Durant ce temps, la direction du groupe a passé des mains de la pasteure Silvia Liniger à celles de la psychologue FSP Ruth E. Kohli, laquelle est responsable du groupe jusqu'à ce jour. Les rencontres mensuelles sont bien fréquentées et confirment le besoin des jeunes concernés pour cet espace protégé où ils sont accueillis et compris.

En 2013, à l'initiative privée de la présidente de l'époque du Innerwheel/Rotary Bienne, un groupe bilingue «Nebelmeer» a vu le jour à Bienne. La direction en a été confiée à la pasteure Eva Joss de Nidau. Le Rotary lui a accordé un crédit de démarrage jusqu'en été 2016. C'est grâce à Jörg Weisshaupt, animateur du groupe «Nebelmeer» de Zurich, que le Secteur Diaconie a appris la création du groupe biennois. Lors d'entretiens avec les deux responsables, la fusion des groupes de Berne et de Bienne a été évoquée. Entretemps, l'offre du groupe de Bienne a été intégrée sur le site internet de «Nebelmeer». La décision d'une direction et d'un financement commun sur le territoire ecclésiastique Réfbejuso, qui démarrerait au moment où le Synode prolongerait le crédit alloué, fut adoptée. La fin du financement assurée jusque là par Innerwheel/Rotary Bienne implique une légère augmentation du crédit qui permettra la collaboration étroite des groupes de Berne et de Bienne.

Motivation

Comme nous l'avons déjà exposé, «Nebelmeer» se distingue d'un groupe d'entraide classique par le fait qu'il est dirigé par une professionnelle en cure d'âme, afin d'éviter la surcharge programmée d'une direction confiée à des jeunes. Pour le groupe de Berne, les rencontres mensuelles impliquent des frais liés à l'animation, la responsable étant une indépendante. S'ajoutent à cela les charges de location, papillons et autres petites dépenses. Le groupe de Bienne, dont les rencontres sont bimensuelles, est dirigé de manière bénévole par la pasteure Joss. Le soutien financier du Rotary, qui disparaîtra dès 2016, servait à couvrir les coûts de publicité, de location ainsi que les menus frais, mais aussi le financement de la présentation bilingue du groupe sur le site «Nebelmeer». De cette manière, l'augmentation pour le groupe de Bienne reste modeste. Pour Réfbejuso l'augmentation peut être compensée à l'interne du budget, ce qui n'entraîne pas de coûts supplémentaires effectifs.

Pour le Conseil synodal, la collaboration des deux groupes «Nebelmeer» sur le territoire ecclésiastique Réfbejuso semble inévitable. Même si localement les deux groupes sont obligés de fonctionner comme deux unités indépendantes, afin de garantir le secret professionnel du lieu protégé, le Conseil synodal considère que la collaboration est indispensable. Le contrat de prestations offre une bonne occasion de tester les synergies et les formes de collaboration possibles.

Le Conseil synodal

Annexes:

Annexe n° 1: Rapport annuel Nebelmeer 2014

Annexe n° 2: Budget 2016

Annexe n° 3: Aperçu des coûts 2014